



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'OLIVET

Nombre de conseillers	
en exercice :	11
de présents :	11
de votants :	11

**Séance du 20 mars 2026**

L'an *deux mil vingt-six*, le *vingt mars* à *18 heures*, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la *présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire*.

**Présents :** MORAND Eric, BASILLAIS Martine, BARDOLS Frédéric, DE LACROIX Corinne, BOURGAULT Sylvain, BARBOT Marie-Paule, CLEMENT Brice, CHABIRON-LAGADEC Stéphanie, LORICHON Michel, CHAUDET Nathalie, VAUDOLON Grégory.

Marie-Paule BARBOT a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Date de convocation
16/03/2026

Date d'affichage
20/03/2026

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

Le Conseil Municipal de la commune de OLIVET,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner deux délégués de la commune,

**CONSIDERANT** que le conseil municipal doit procéder à la majorité absolue des suffrages à l'élection des délégués,

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DESIGNE :**

Délégué titulaire : Michel LORICHON

Déléguée suppléante : Corinne DE LACROIX

OBJET
DCM N° 2026 – 27 DÉLÉGATIONS EPICERIE SOLIDAIRE

VOTE	
POUR :	11
CONTRE :	/
ABSTENTION :	/

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits. Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Éric MORAND

